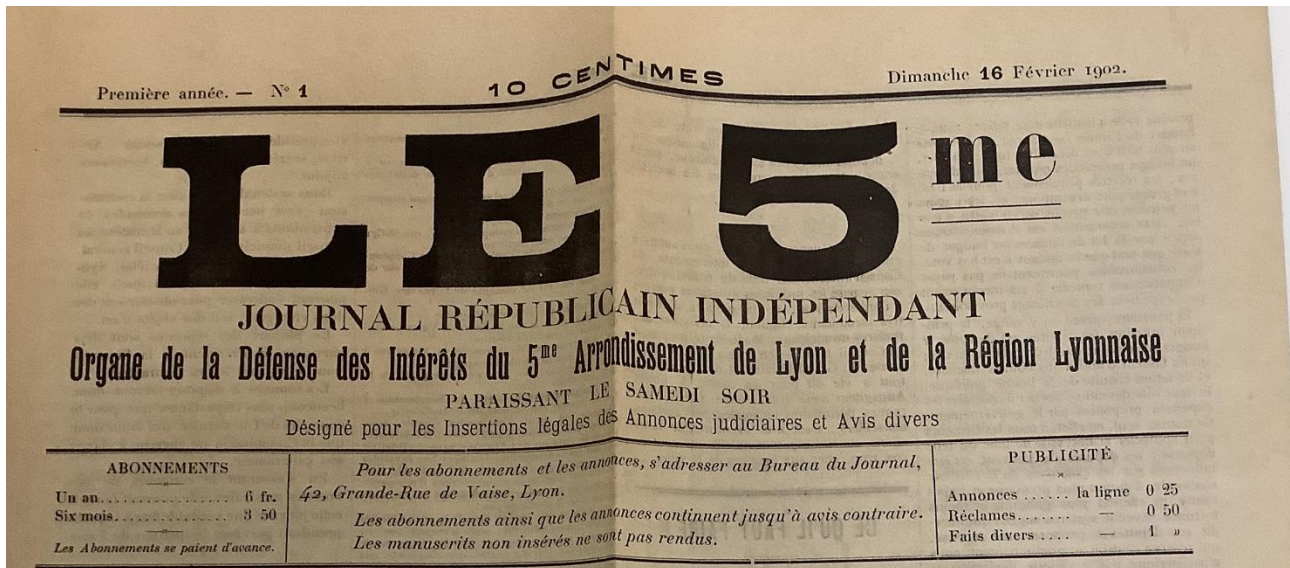


Le 5^{me}

Un journal d'arrondissement (1902-1904)



L'hebdomadaire *Le 5^{me} : journal républicain indépendant, organe de la défense des intérêts du 5^e arrondissement* a publié 118 numéros du 16 février 1902 au 15 mai 1904. Chaque numéro se compose de 4 pages (formats 50 x 33 cm), avec un *Courrier de la semaine* qui résume « les événements principaux survenus dans le Pays, dans Lyon, dans le V^e arrondissement » et une chronique locale (état civil, faits divers, communiqués des associations, lettres de lecteurs et, seulement pendant quelques numéros, programmes des spectacles). Un sommaire apparaît en première page le 25 octobre (n° 37), date à partir de laquelle le journal sort le samedi (précédemment, c'était le samedi soir, daté du dimanche). Il est domicilié chez l'imprimeur L. Duchemin 42 grande-rue de Vaise, il faut attendre le 11 avril pour qu'il ait le téléphone. La 4^e page est réservée à la publicité. On compte une vingtaine d'annonces, reconduites de numéro en numéro, exclusivement pour des commerçants vaisois. Au bout d'un an environ, quelques défections se produiront et la page paraîtra avec des cases vides « à louer » qui ne seront que partiellement reprises par de nouveaux annonceurs. Le n° 1 est tiré à 4 000 exemplaires. Le numéro est vendu 10 centimes. A un lecteur qui demande pourquoi s'abonner, il est répondu que le journal ne disparaîtra pas après les élections.

Il n'y a pas de responsable clairement identifié. On ne connaît que le nom du gérant, J. Dadol. L'éditorial du premier numéro, intitulé « Ce que nous sommes ! Ce que nous voulons ! », est simplement signé « La Direction », signature anonyme qu'on retrouvera dans quelques moments importants d'un point de vue politique. Un autre article du premier numéro (« Ce qu'il faut faire ») est certes signé E. Schmitt, mais ce nom ne réapparaîtra jamais. On peut faire l'hypothèse, invérifiable, qu'il se soit caché ensuite sous le pseudonyme Pierre Scize, qu'on pourra lire désormais dans presque chaque numéro. Ce Pierre Scize ne doit pas être confondu avec son illustre confrère lyonnais, né Michel-Joseph Piot, puisque celui-ci, qui écrivit notamment dans *L'Œuvre*, *Le Canard enchaîné*, *Paris-Soir* et surtout *Le Figaro*, était né en 1894... L'autre plume importante, et qui représentait très probablement la Direction, est celle de René Salles. Les autres noms sont des pseudonymes (Jean Devaise, le Pope-hulot) ou mal identifiés (Lédoc, Lambert, Lionel, Lion, X...) ou ceux de lecteurs. Seules exceptions : les nombreuses signatures du député Fleury Ravarin, qui est aussi le candidat soutenu par le journal, et celles d'autres députés « républicains progressistes » de divers départements probablement fournies par une agence.

Le journal se présente comme revendicatif mais parfaitement apolitique. « *Le 5^{me}* vient combler une lacune et donner satisfaction à un besoin de notre arrondissement. / Comblé une lacune parce que dans une grande Cité comme la nôtre, au milieu des intérêts multiples et contraires qui s'agitent dans les divers arrondissements, les nôtres sont un peu perdus dans la masse et n'occupent pas une place suffisante dans les colonnes de la grande presse quotidienne. Ils sont pourtant assez considérables, il était donc utile qu'ils eussent un organe spécial. Donner satisfaction à un besoin parce que jusqu'ici le 5^e arrondissement, et en particulier la bonne ville de Vaise, ont été considérés comme quantité négligeable, sauf au point de vue de l'impôt. N'a-t-on pas dit et répété sur tous les tons que l'avenir appartenait à la rive gauche du Rhône, et qu'il était dès lors inutile de nous apporter les améliorations qu'on prodiguait aux autres arrondissements. Nous n'avons eu que les miettes du festin servi à nos voisins. Nous pouvons obtenir mieux : c'est à nous, habitants du 5^{me} arrondissement, de revendiquer nos droits, et de nous entendre. « L'Union fait la force ». / *Le V^{me}* sera donc avant tout un organe de défense des intérêts de l'arrondissement. Il offrira un terrain d'entente à toutes les bonnes volontés qui voudront se joindre à lui et l'aider dans la tâche qu'il assume. [...] Les questions locales, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, seront de notre part, en des articles séparés, l'objet d'études approfondies et documentées ; nous ferons appel aux concours de spécialistes chaque fois que le sujet l'exigera. [...] nous délaisserons la politique, et nous n'en ferons qu'à l'occasion des intérêts de l'arrondissement et dans la mesure où ils l'exigeront ».

ELECTIONS MUNICIPALES	
Du 1 ^{er} Mai 1904	
5 ^e Arrondissement	
Inscrits : 13.704 — Volants : 40.784	
BLOC RÉPUBLICAIN ET SOCIALISTE	
MM.	
MARIETTON, adj. au maire (Elu)	5.396
MERMILLON, cons. sort.	5.344
VOIDIER, cons. sort.	5.257
RENARD, empl. com.	5.180
VIAL, pharmacien	5.088
LAVIGNE, adjoint au maire	5.055
NOVEL, commerçant	4.869
ROUSTANG, commerçant	4.777
RADICAUX ET SOCIALISTES DISSIDENTS	
MM.	
BOSSY, conseiller sortant	1.249
BLANC, conseiller sortant	937
FAVIER, limonadier	566
FOUGEROUX, représentant	515
VEUILLET, armurier	512
MEUNIER, ciseleur	489
COURT, employé	485
MURIT, géomètre	472
PROGRESSISTES	
MM.	
FLEURY RAVARIN, député	4.928
CHARRUIT, prof. au Lycée	4.861
D ^r AUGROS	4.800
DEMARLE, docteur en droit	4.745
ANDRE, pharmacien	4.717
H. de REULLE, greffier	4.700
BALAND, taillandier	4.724
PIOT, fabricant de vernis	4.677

De fait, les tout premiers numéros semblent tenir la promesse. Les candidatures aux prochaines élections législatives du 27 avril 1902 – dans deux mois ! - sont annoncées équitablement. Il y aura Fleury Ravarin, député sortant, chemin de la Maladière [rue Mouillard depuis 1959], républicain progressiste (« Union démocratique ») ; J. Marietton, conseiller général, 1 place Sathonay [ce n'est que plus tard qu'il emménagera dans la rue de la Pyramide qui porte maintenant son nom], désigné par les Comité socialistes du 5^e arrondissement (mais appelé aussi « collectiviste », ce qui donnera lieu un peu plus tard à polémique) ; L. Tissier, maître de conférences, 42 quai Fulchiron, radical-socialiste ; et peut-être « un blanquiste » (qui s'avérera être Boisson, socialiste révolutionnaire). Parmi les objectifs du journal (« Ce qu'il faut faire ») arrive en premier « la création d'un arrondissement comprenant Vaise et Serin ». « Nos amis de Saint-Just et du Point-du-Jour, négligés cette fois [dans le n° 1 dont ils sont complètement absents] par nécessité » ne seront pourtant pas mieux servis dans le n° 2. Et au cours des numéros suivants les informations concernant ces quartiers resteront épisodiques.

Dans le n° 3, il est question du funiculaire Saint-Jean-Fourvière. La compagnie ne sert pas de dividendes à ses actionnaires depuis deux ans et demande un relèvement des tarifs. On s'accordera finalement sur une augmentation qui touchera essentiellement les visiteurs de la basilique, « au nombre d'un million par an » ; les habitants du quartier, selon un périmètre défini très précisément, pourraient bénéficier d'un abonnement à 5 francs par mois, comme ceux du quartier Saint-Paul pour leur propre funiculaire.

Dans le n° 6, il est fait mention des 5 sociétés de joueurs de Lyon, dont 4 sur la Saône, de Vaise à Saint-Georges et la Quarantaine. « Le 5^e arrondissement de Lyon est, sur la terre de France, le lieu où le sport de la joute nautique est le plus à l'honneur » avec plus d'une centaine de pratiquants.

Quand un lecteur du chemin de Choulans demande, outre l'élargissement de la rue de Trion, un déclassement des forts « qui enserrant Saint-Just - un quartier déshérité - et entravent son développement », c'est comme par hasard Fleury Ravarin qui adresse une réponse, à vrai dire bien documentée, en référence à son action de parlementaire auprès notamment des autorités militaires. Dès lors l'engagement en faveur de Ravarin devient total. Le « Comité de défense des intérêts du Point-du-Jour » organise une réunion pour choisir son candidat : le journal annonce « avec plaisir » que ce sera Ravarin. On découvrira d'ailleurs, deux ans plus tard, que l'habile président du Comité de défense sera candidat aux municipales sur la liste Ravarin... Les commerçants eux aussi se prononcent pour Ravarin. Le journal attaque violemment Marietton : non seulement il veut supprimer le Sénat et le président de la République mais il est pour le vote des femmes et leur admission dans la fonction publique ! « L'homme aux deux programmes » joue double jeu : révolutionnaire à Vaise, conservateur à Saint-Just. Il revendique la création du bureau de poste de Saint-Just en 1893, alors qu'il n'était pas encore né... à la politique. Le journal fustige à plusieurs reprises le curé de Saint-Georges, en difficulté avec sa hiérarchie, qui appelle à voter pour lui.

Quartier de Saint-Just-Saint-Irénée. — Les comités d'intérêt des quartiers des Minimes, Saint-Just-Saint-Irénée et le Point-du-Jour ont formé le projet d'obtenir rapidement l'établissement d'une gare tête de ligne rue de Trion, à l'intersection des rues de Trion et de Loyasse.

Les voies et moyens tendant à faire aboutir ce projet seront soumis à une réunion publique aussitôt que les circonstances le permettront. Cette assemblée confirmera les pouvoirs de la commission ou la réorganisera afin d'obtenir un accord entre la nouvelle municipalité, le liquidateur de la Compagnie Saint-Paul-Fourvière-Loyasse et la Compagnie O. T. L. pour solliciter de la dernière société le même bienfait qu'elle va incessamment rendre aux quartiers de la Croix-Rousse et de Perrache, c'est-à-dire la pénétration en ville sur toutes les lignes au prix réduit de 10 centimes.

Les résultats du premier tour, le 27 avril, placent Ravarin très largement en tête. Il réunit 5 294 suffrages, contre 5 373 pour ses trois concurrents réunis.

Mais l'opposition s'organise pour le second tour qui l'opposera le 11 mai à Marietton. On distribue un nouveau quotidien, *L'Echo du V^e : organe de la Démocratie du V^e*, avec pour devise « Tous contre la Réaction ! » qui n'aura que 3 numéros, les 7, 8 et 10 mai. Ravarin est traîné dans la boue, mais il est réélu avec 5 729 voix contre 5 199.

Il est intéressant d'observer la sociologie électorale de l'arrondissement. Outre la couleur uniforme sinon des programmes, du moins des étiquettes (progressiste, radical-socialiste, socialiste, socialiste révolutionnaire !), on remarque la coupure géographique entre les 11 bureaux de vote. Au second tour, Marietton l'emporte dans 5 bureaux, à Vaise et dans le Vieux Lyon. L'écart le plus important est à l'Antiquaille : 658 suffrages pour Ravarin, 116 pour Marietton, alors même que les religieuses, si nombreuses sur la colline, n'avaient pas le droit de vote... Noter aussi que 5 bureaux changent de désignation entre les deux tours : Ecole vétérinaire/Quai Pierre-Scize, Point-du-Jour/Chemin du Pont d'Alaï, Saint-Paul/Rue Lainerie, Mairie/Place du Petit-Collège, Saint-Georges/Quai Fulchiron.

Le 18 mai, en annonçant les heureux résultats du dimanche précédent, *Le 5^{me}* se loue de son utilité dans un « Appel à nos lecteurs ». « Depuis trois mois que nous existons, les lecteurs ont pu juger de notre attitude et apprécier les services qu'un journal de ce genre est susceptible de rendre à un arrondissement. La période électorale que nous venons de traverser leur fera davantage comprendre la nécessité d'un journal local, uniquement préoccupé des intérêts de quartiers, écartant résolument les questions de boutiques qui dominent de plus en plus chez nos grands confrères quotidiens. [...] Nos lecteurs comprendront l'intérêt que présente son existence : ils voudront bien se grouper autour de nous et nous aider. Le meilleur moyen est de propager le journal, de le faire connaître, et nous tâcherons de donner de plus en plus satisfaction aux amis qu'ils voudront bien nous amener. Que les ouvriers de la première heure donnent l'exemple ; qu'ils veuillent bien s'abonner, leur argent ne sera perdu ni pour eux ni pour les intérêts que nous servons et la cause que nous défendons. »

AU POINT-DU-JOUR

La Fête des Jardiniers du Point-du-Jour, que l'on croyait morte depuis 6 ou 7 ans, va, cette année, comme le Phénix antique, renaître de ses cendres, plus brillante et plus fleurie que jamais.

Ceux d'entre les Lyonnais, qui ont admiré cette fête, il y a quinze ans, au temps de sa splendeur, apprendront avec une vraie joie la nouvelle de sa résurrection.

Avec ses mille travaux, tous plus artistiquement originaux, tous plus naïvement pittoresques les uns que les autres, la fête des jardiniers du Point-du-Jour fut peut-être en un temps, la plus belle fête de ce genre que l'on vit en France.

On ne saurait oublier, ces bannières en fleurs naturelles, mosaïques fragiles et embaumées; ces chars où la fleur, le fruit, le vert feuillage, le légume même, s'harmonisaient si heureusement; ce char couturier, ou de rieuses jeunes filles, symboliquement parées, figuraient les saisons: ces amusantes miniatures de la serre modèle, de la grotte verdoyante, et de la demeure du bonhomme St-Fiacre. Était-il drôle, ce petit saint de bois, patron des jardiniers, au milieu du minuscule attirail de sa profession, entre son jardin et sa maison! La ferme modèle.... L'avez-vous vu.... la ferme?.....

Mais bref, les jardiniers du Point-du-Jour sont décidés à nous faire revoir toutes ces merveilles et bien d'autres inédites. Nous pouvons compter sur la plus charmante fête.

Nous ne saurions nous dispenser de féliciter tous ceux qui ont pris l'initiative de cette restauration, et tout particulièrement, MM. Chatard, Exterle, Inard, Carle, Charton, Ponthus, Perréol, Caillat, etc..

Nous félicitons également le sympathique M. Chanay, élu, dimanche dernier, président du comité de la fête. Meilleur choix ne se pouvait.

Bravo! les jardiniers du Point-du-Jour!
Bravo la coquette banlieue du 5^{me}!

Dans le numéro suivant, on s'intéresse aux Commissions de quartier. « A Vaise, il y en a une dont on n'entend plus parler. A Saint-Just, elle fonctionne et a prouvé son utilité dans ses démêlés avec la Compagnie F.O.L. Le Point-du-Jour, croyons-nous, n'a pas de commission mais le patriotisme local de ses habitants et le zèle de quelques personnalités ont semblé suffire jusqu'ici. » Autre nouvelle : la fermeture définitive à midi, les dimanches et jours fériés, des guichets de tous les établissements de poste, de télégraphe et de téléphone des bureaux de l'État...

Le 1^{er} juin, on apprend que « la Fête des Jardiniers du Point-du-Jour, que l'on croyait morte depuis 6 ou 7 ans va, cette année, comme le Phénix antique, renaître de ses cendres, plus brillante et fleurie que jamais. Ceux des Lyonnais qui ont admiré cette fête, il y a quinze ans, au temps de sa splendeur, apprendront avec une vraie joie la nouvelle de sa résurrection. [...] (Elle) fut peut-être en un temps la plus belle fête de ce genre que l'on vit en France. » Annoncée à nouveau pour le dimanche 31 août dans le numéro daté du même jour mais paru la veille au soir, elle fait encore l'objet d'un compte-rendu dithyrambique le 7 septembre : « Il faudrait non pas une plume mais un pinceau entre les mains d'un artiste pour donner une idée des merveilles qui ont défilé devant les yeux des nombreux visiteurs ». Et le 15 septembre, on y revient encore, avec la publication des allocutions ! Il en ira presque de même en 1903. Avec en plus une polémique sur plusieurs numéros : le conseiller municipal Raton a-t-il enfreint la laïcité en suivant un char portant une bannière « Dieu protège la France cultivatrice » ? Il s'en défend : il ne faut pas confondre le cultuel et le culturel.

CHRONIQUE LOCALE

Tentative de meurtre. — Vendredi matin, notre coquette banlieue du Point-du-Jour a été mise en émoi par une tentative de meurtre commise sur Mme Mathieu, âgée de 28 ans, dont le mari est maraîcher, 8, chemin des Battières.

Voici ce qui s'était passé :

M. Mathieu, vers trois heures du matin, partit pour le marché de Vaise, où il a l'habitude de vendre ses légumes. Une heure après, Mme Mathieu se leva et vaquait à ses occupations dans la cour, lorsqu'elle vit venir à elle un jeune homme, Elie Bac, domestique chez un voisin, M. Julien, maraîcher également, qui lui demanda un râteau.

Que se passa-t-il, l'enquête nous l'apprendra ; toujours est-il que Mme Mathieu fut trouvée par des voisins, vers 6 heures du matin, couverte de sang ; elle portait à la tête une large blessure, et au cou des traces de strangulation.

Voici le récit qu'a fait la victime :

« Je venais d'entrer dans le petit hangar pour y chercher l'outil que m'avait demandé Elie Bac, lorsque je me suis sentie saisir par derrière. Toute surprise d'une pareille agression, je cherchais à me détourner et, ne pouvant y parvenir, je me mis à crier. Je reçus alors un violent coup à la tête, d'où le sang jaillit, puis on me prit le cou et l'on me sertra si fort que je perdis connaissance.

« J'ai dû rester longtemps inerte, car lorsque je revins à moi, il faisait grand jour. Toute meurtrie, je me suis traînée dehors, et le grand air a achevé de me

Gros émoi dans le numéro suivant (n° 17 du 8 juin) : Tentative de meurtre « dans notre coquette banlieue du Point-du-Jour », 8 rue des Battières, sur Mme Mathieu dont le mari, maraîcher, était parti à 3 heures vendre ses légumes sur le marché de Vaise. Le suspect, un ancien domestique, est bientôt arrêté. Il nie avoir voulu étrangler la dame, qui repoussait ses avances. Il échappe aux assises et on apprend dès le 20 juillet qu'il a été condamné en correctionnelle à 6 mois de prison. La victime est déjà rétablie.

remettre. Je suis alors rentrée chez nous, et j'ai vu qu'il était 6 heures et demie. J'ai appelé à l'aide, et des voisins sont arrivés. Je leur ai appris l'attaque dont j'avais été victime et leur ai raconté ce que je savais de ce qui s'était passé.

« J'ai parfaitement reconnu dans la cour Elie Bac, il faisait déjà bien jour et je l'ai vu assez souvent pour être sûre de ne pas me tromper. Je n'ai pas vu qui m'a jetée à terre et a cherché à m'étrangler, mais je ne doute pas que ce soit lui, car il n'y avait personne autre que nous dans la cour ».

Après avoir fait ce récit, la blessée dut s'aliter pendant que des voisins se rendaient chez M. Julien, et de là, au marché de Vaise où on leur avait dit que se trouvait Elie Bac. Celui-ci fut mis en état d'arrestation, malgré ses protestations ; on l'emmena au dépôt, où il a été écroué à la disposition de la justice.

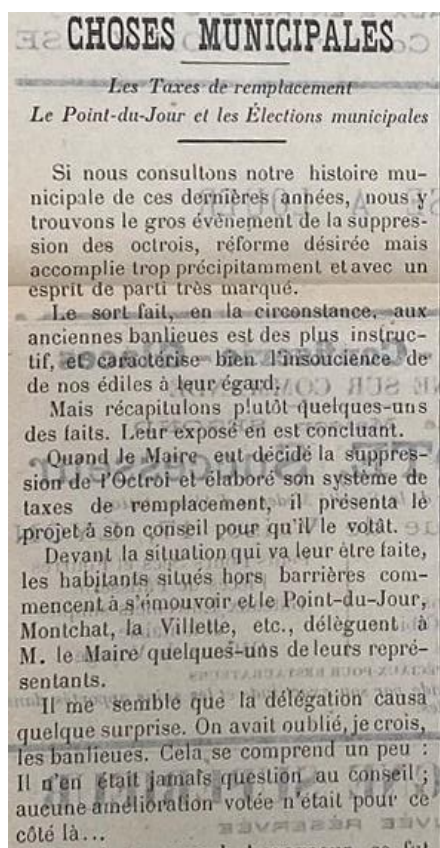
Quels mobiles auraient poussé Elie Bac à cette tentative criminelle ? Secrait-ce le vol ou bien une question d'ordre plus intime ; c'est ce que l'enquête nous apprendra certainement.

Elie Bac se défend avec énergie et invoque un alibi dont la véracité sera certainement établie quand paraîtront ces lignes. Quant à la victime, son état est resté stationnaire, il y a plutôt eu amélioration.

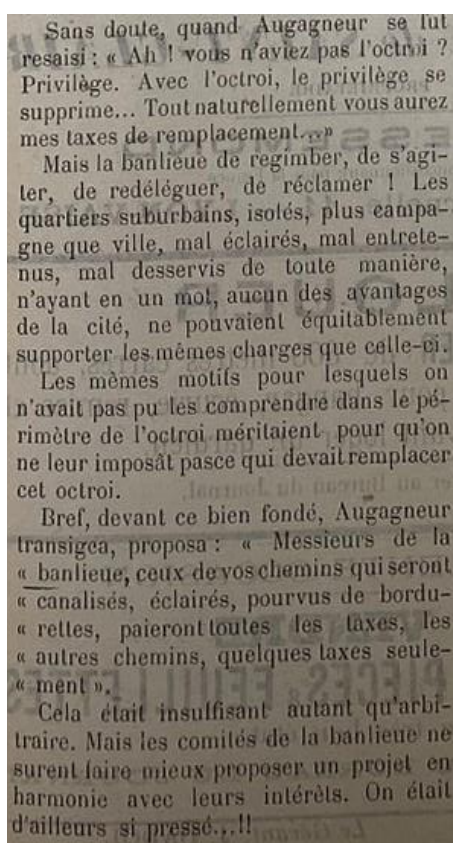
On trouve dans le numéro du 1^{er} novembre le compte-rendu du banquet annuel, suivi d'un concert, qui a réuni au restaurant Redon à Saint-Just une centaine d'anciens élèves de Saint-Just et du Point-du-Jour. Comment faut-il interpréter le communiqué qui assure que les communiqués de l'association ne paraîtront que dans les organes républicains et que ceux qui pourraient paraître dans la presse réactionnaire n'émaneraient pas du secrétariat ?

La semaine suivante le ministre de l'Instruction Publique, venu inaugurer le lycée de jeunes filles, visite aussi l'Hôtel des Invalides du travail au Point-du-Jour. Le maire Augagneur demande le vote d'un crédit de 6 000 F pour les voitures des invités et le dîner à l'Hôtel de Ville.

En 1903, on mentionne au restaurant Sangouard du Point-du-Jour une conférence sur les cultures maraîchères, qui rappelle une des spécificités du quartier. Mais l'année sera surtout marquée par deux débats.



La suppression de l'octroi avait entraîné une perte de recettes pour la municipalité, qui l'avait bientôt compensée par l'invention d'une taxe sur les portes et fenêtres. Le CIL, qui semble s'appeler maintenant Commission de défense des intérêts des quartiers Saint-Just, Saint-Irénée et Point-du-Jour (auxquels on adjoindra l'année suivante celui des Minimes) proteste parce que le quartier, qui n'était pas soumis à l'octroi, n'échappe pas à la nouvelle taxe. La colère gronde. Le journal se fait un plaisir de publier sous le titre 'Annexion & Séparation' « une fort intéressante



communication » qui renferme « une idée fort originale, celle de la 'désannexion' du Point-du-Jour. Ce ne serait vraiment pas banal qu'en même temps que viendra devant la Chambre le projet d'annexion [en direction notamment de Villeurbanne et du quartier de l'Industrie à Saint-Rambert] demandé par le Conseil Municipal, nos Députés aient également à statuer sur la demande des habitants du Point-du-Jour réclamant l'autonomie ». La lettre est signée Hadesmures : pour 'habitant du chemin des Mûres' ? Elle indique qu'un « mouvement séparatiste se dessine ». Lorsqu'une portion de commune se voit mal administrée et lésée dans ses droits et intérêts vitaux par le reste de la commune, elle peut légalement s'adresser au Parlement pour obtenir sa séparation. « Nous mettons en parallèle d'un côté ce que nous donnons, de l'autre ce que l'on nous rend » : trois fois moins ! Va donc pour le PdJexit ! Un député portera nos revendications devant le Parlement. Ce sera certes difficile, mais ce serait faire injure à la justice et à la République de penser que ses collègues puissent ne pas l'entendre.

Au Point-du-Jour

Les habitants du Point-du-Jour sont fort émus de la fermeture probable de l'école libre des Frères qui va résulter de la décision de la Chambre, si celle-ci repousse la demande d'autorisation formée par la congrégation des Frères du Sacré-Coeur.

Cette congrégation, dont le siège est à Paradis (près le Puy, Haute-Loire), dirige une école de garçons au Point-du-Jour.

Les écoles congréganistes de ce quartier comptent 127 enfants, filles et garçons.

Un pétitionnement vient d'être organisé au Point-du-Jour qui a recueilli 180 signatures, dont beaucoup émanent de radicaux avancés partisans de la liberté de l'enseignement.

Ce document, qui a été adressé à M. Fleury Ravarin, député de la circonscription, est ainsi conçu :

L'autre sujet d'inquiétude touche à la liberté de l'enseignement. On parle le 14 mars de la fermeture probable de l'école libre du Point-du-Jour si la demande d'autorisation qu'a formée la congrégation des Frères du Sacré-Coeur devait être repoussée par les députés. Cette congrégation, qui a son siège à Paradis, près du Puy-en-Velay [en réalité Espaly-Saint-Marcel], gère l'école avec 127 garçons et filles. Elle sera ultérieurement poursuivie en correctionnelle car on soupçonne la sécularisation du directeur de l'école Locussol et de son adjoint Ouillon d'être fictive.

Monsieur le Député,

Les soussignés, Electeurs de la commune de Lyon (5^{ème} arrondissement),

Considérant que les Frères du Sacré-Coeur dirigent une école dans cette commune :

Que cette école jouit de la confiance de nombreuses familles ;

Que les Frères du Sacré-Coeur ont été reconnus comme Association charitable en faveur de l'instruction primaire ;

Que dans de nombreux actes officiels, l'administration a considéré cette Association comme effectivement reconnue ;

Que les intérêts moraux, matériels et commerciaux du pays seraient lésés par la dispersion des Frères ;

Demandant, au nom de la liberté et en dehors de toute préoccupation politique, qu'il soit accordée aux frères du Sacré-Coeur, l'autorisation qu'ils sollicitent **en tant que de besoin**, et vous prient, Monsieur le Député, d'employer toute votre influence pour obtenir avec cette autorisation, le maintien de l'école du Point-du-Jour.

LIONEL.

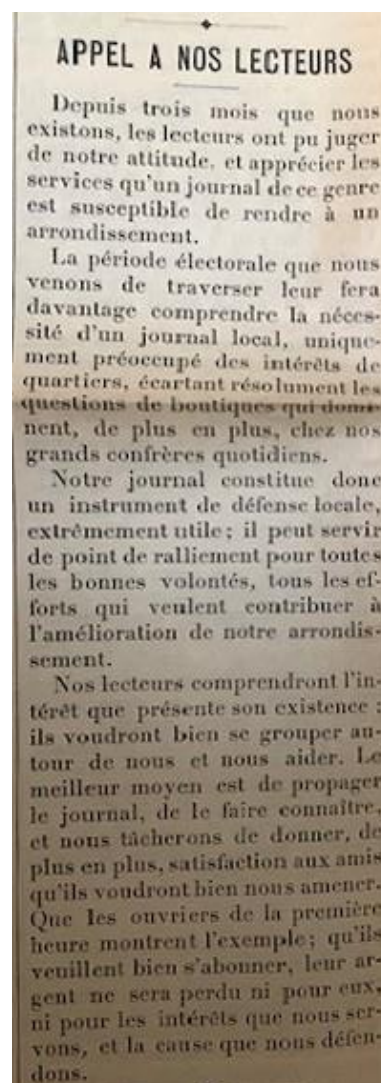
En attendant, une pétition demandant le maintien de l'école a recueilli 180 signatures, « dont beaucoup émanent de radicaux avancés partisans de la liberté de l'enseignement ». Elle a été présentée au député Fleury Ravarin. Sans succès puisqu'on lit le 2 mai que la fermeture est actée. L'école avait été fondée en 1901 et n'avait rien coûté aux contribuables puisque les habitants s'étaient cotisés pour bâtir au prix de 40 000 F ce bel immeuble qui appartient à une société civile par actions administrée par des notables du Point-du-Jour.

En 1904 on peut signaler l'écroulement d'une maison en réparation rue des Macchabées, la création au Point-du-Jour d'une recette auxiliaire des Postes, et la demande formulée par les différents « Comités d'intérêt » des quartiers d'établir une gare tête de ligne rue de Trion, à négocier avec la municipalité, le liquidateur de la Compagnie Saint-Paul-Fourvière-Loyasse et la Compagnie O.T.L. Mais l'année sera surtout marquée par les élections municipales des 1^{er} et 8 mai. Le 23 janvier, on annonce qu'il y aura probablement trois listes. Le 13 février (n° 105) le journal fête son deuxième anniversaire. « La Rédaction » assure qu'il restera fidèle à ses engagements en luttant contre « les farceurs » et « l'incurie » de la municipalité d'Augagneur. Notre arrondissement est décidément le plus délaissé et le journal apportera son appui à ceux qui produisent des garanties et des engagements sérieux. L'Union démocratique (le parti des républicains progressistes) a vaincu il y a deux ans, alors qu'elle était beaucoup moins organisée, c'est maintenant « une armée puissante » qui doit encore gagner le 1^{er} mai.

Hadesmures reprend longuement la plume sur « Les taxes de remplacement, le Point-du-Jour et les élections municipales » avec des propositions pour réduire de moitié pendant 20 ans la quotité de la taxe des habitants situés sur les chemins canalisés, éclairés et bordurés, et des trois-quarts pour les autres. Mais pour le journal l'annexion du quartier de l'Industrie, serait « ruineuse pour le quartier comme pour le bourg de Saint-Rambert ». A l'occasion d'une polémique avec *Le Progrès*, qui a traité *Le Cinquième* de « Journal de Fleury Ravarin », il précise que ce journal « s'il éprouve quelque sympathie pour ce député [il] n'est cependant pas sa propriété. Nous avons la prétention d'être complètement indépendants d'aucun parti ni comité, nous réservant ainsi le droit d'encourager et d'applaudir ceux qui combattent sous le drapeau de la République pour le bien de la France. » Il faut attendre le 16 avril pour découvrir que Fleury Ravarin « cédant aux très pressantes instances dont il est l'objet a consenti à être tête de liste ». Pour le plateau du Point-du-Jour et de Saint-Just, ce sera Noël Charruit, professeur au lycée, chevalier de la Légion d'honneur, et « à la tête du Comité de défense depuis de longues années » qui saura porter à l'Hôtel-de-Ville les doléances de sa banlieue si délaissée.

Le 30 avril, toute la Une du n° 116 est un « Appel à nos lecteurs » pour qu'ils votent pour la liste conduite par Ravarin. Le 7 mai, publication des résultats du premier tour : Marietton est seul élu du Bloc républicain et socialiste avec 5 396 voix. Les radicaux et socialistes dissidents sont éliminés. Les Progressistes (4 928 voix pour Ravarin, 4 861 pour Charruit, etc.) se maintiennent. La Fédération des républicains anti-collectivistes lance un appel désespéré aux citoyens. Rien n'y fait. Les résultats du scrutin de ballottage du 8 mai sont publiés dans le n° 118 du 15 mai. La liste de Marietton obtient les 7 sièges restant à pourvoir, même si 2 de ses élus recueillent à titre personnel moins de voix (de 5 903 à 4 628) que tous les candidats suivant Ravarin (de 4 980 à 4 733). A la Mairie centrale, Augagneur est réélu alors que fait son entrée au conseil un certain Edouard Herriot, qui lui succédera 18 mois plus tard.

Ce résultat inspire quelques « simples réflexions » à « la Rédaction » sur « le triomphe de la liste radicale-socialiste, plus socialiste que radicale ». Les candidats qu'elle soutenait avaient pour eux valeur et loyauté, mais contre eux la Mairie et tous ses moyens d'action, la pression antilibertaire d'Augagneur parcourant les arrondissements la menace à la bouche, et les grands journaux comme *le Progrès* et *le Lyon républicain*. « Attendons nos représentants à l'œuvre, et espérons que, dans quatre ans, lorsque le bon sens reprendra sa revanche dans notre arrondissement, nous ne nous trouvions en présence d'une situation irréparable. » Le journal ne prend pas plus clairement congé de ses lecteurs. Il aura représenté quelque chose d'original dans la presse lyonnaise, bien au-delà, par sa formule et par sa durée (27 mois), d'un simple organe électoral au service de Fleury Ravarin. Cet homme politique peut donner à réfléchir sur la gloire *odonymique*. Il n'était certainement pas le réactionnaire décrit par ses adversaires puisqu'au cours de ses *cinq* mandats de député il a siégé dans les groupes Union républicaine, Républicains progressistes et Républicains de gauche. Il a en outre été sénateur. Son collègue et adversaire Joannès Jules Marietton, outre un mandat comme adjoint au maire, n'a accompli que *deux* mandats de député et n'a exercé le troisième que pendant moins d'un mois. Mais qui, à Lyon, connaît Ravarin ?



Bernard Gelin / ARHOLY / décembre 2024